

CÉGEP
DE SEPT-ÎLES

AEC

**Transport ferroviaire
Chefs de train
(RNA.06)**

Pour plus d'information:
418-962-9848, poste 250 ou 249
formation.continue@cegepsi.ca
www.cecsi.ca • www.cegepsi.ca



Durée: 585h

Condition d'admission:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES, DEP ou TENS);
- Franchir avec succès le processus de sélection.

Vous devez également satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu vos études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- Avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus;
- Être visé par une entente collège/employeur ou par un programme gouvernemental.

Description:

Le programme Transport ferroviaire -Chefs de train vise à former de futurs employés qui travailleront comme membres d'un équipage ferroviaire en service de ligne ou de triage. Au terme de la formation, les candidats pourront être embauchés par les compagnies ferroviaires au Québec et au Canada et y être certifiés comme agent de train ou chef de train.

Les chefs de train manœuvrent les wagons, forment et scindent les trains dans les cours de triages et déplacent les wagons entre les différentes voies.

Les chefs de train doivent posséder de bonnes aptitudes pour la communication radio et gestuelle pour assurer le déplacement des locomotives et des wagons en toute sécurité.

Les candidats devront être prêts à travailler à l'extérieur, pendant toute l'année, selon des horaires variables et pourraient être appelés à travailler dans différentes régions.

À la fin de ce programme, la personne aura les compétences pour :

- Se situer en regard de la profession et de l'industrie.
- Agir de façon sécuritaire en triage et sur la voie principale.
- Communiquer adéquatement dans un contexte ferroviaire.
- Contribuer à assurer un service de qualité à la clientèle.
- Effectuer les procédures, inspections et essais avant le départ, en route et au terminal.
- Participer aux manœuvres et effectuer le classement du matériel remorqué dans les subdivisions et les territoires.
- Effectuer les procédures, les inspections et les essais sur les locomotives avant le départ, en route et au terminal.
- Assister le mécanicien de locomotive et effectuer des opérations de dépannage.
- S'intégrer au marché du travail.

**CÉGEP
DE SEPT-ÎLES**

Direction de la formation continue,
des services aux entreprises et des partenariats d'affaires
175, De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7